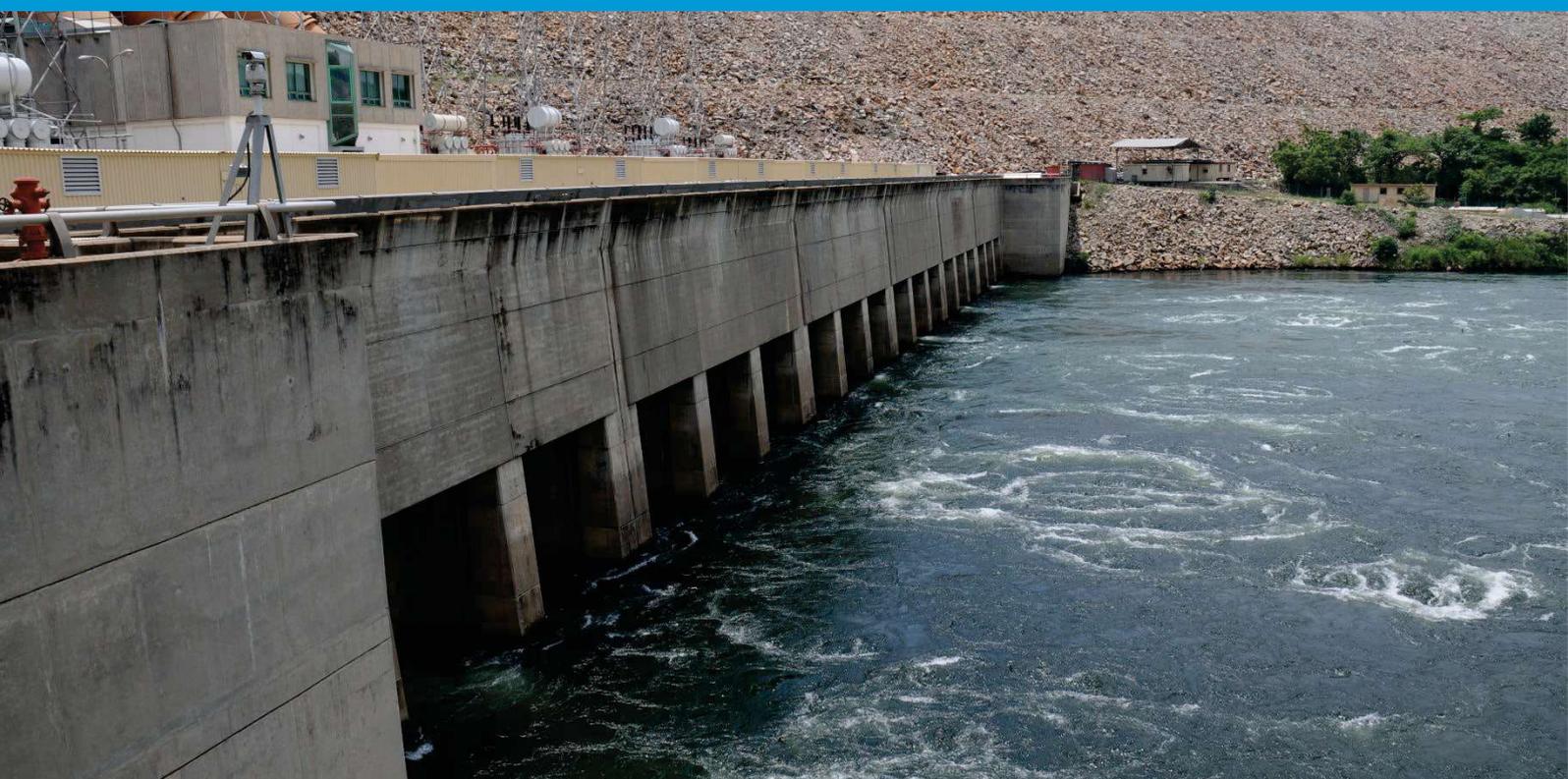


Bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace UEMOA

Mars 2025



Remerciements

Le présent manuel est le fruit d'un long processus de promotion des « Bonnes pratiques de GIRE¹ pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace UEMOA² » initié par la Commission de l'UEMOA et mis en œuvre en collaboration avec le GWP-AO³, l'Ambassade du Royaume des Pays Bas au Burkina Faso, le Pôle Eau Dakar, le Centre PNUE-DHI, le Secrétariat de la Convention sur l'Eau⁴ et des partenaires.

Le processus a reposé sur l'inventaire, la documentation ainsi que le partage de bonnes pratiques innovantes et réussies de mise en œuvre de la GIRE dans l'Espace UEMOA. Il a été lancé en octobre 2023 avec un appel à soumission de résumés de bonnes pratiques de GIRE, avec la réception de 77 résumés. Un forum régional a ensuite été organisé sur le thème : « Capitalisation et mise à l'échelle des bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et la résilience des populations dans l'Espace UEMOA », du 28 au 30 novembre 2023, à Ouagadougou au Burkina Faso. Quarante (40) propositions, sélectionnées à l'issue de l'évaluation des soumissions, ont été présentées par leurs porteurs respectifs lors du Forum régional. Les six (06) premières institutions, retenues au terme de l'évaluation des présentations, ont bénéficié d'une prise en charge complète pour prendre part et partager leur bonne pratique au 10ème Forum Mondial de l'Eau (FME) en mai 2024 à Bali en Indonésie. Les résultats du processus ont été également présentés lors d'une session parallèle organisée au cours de la 10ème Réunion des Parties à la Convention sur l'Eau tenue du 23 au 25 octobre 2024 à Ljubljana en Slovénie. Le présent manuel capitalise les bonnes pratiques de GIRE.

La coordination du processus a été assurée par la Commission de l'UEMOA, ensemble avec le GWP-AO, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action de GIRE 2019-2030 de l'Espace territorial de la Communauté Economique Régionale.

Cet immense défi a pu être relevé grâce à la valorisation de l'expérience, capitalisée par le GWP-AO depuis une vingtaine d'années en matière de coordination de processus similaires d'une part, et à l'engagement fort bien apprécié des acteurs et partenaires qu'il convient de remercier d'autre part.

La Commission de l'UEMOA et le GWP-AO remercient notamment :

- l'Ambassade du Royaume des Pays Bas au Burkina Faso pour sa contribution technique et financière à : (i) la prise en charge des frais de participation des représentants de trois (03) institutions du Burkina Faso au 10ème FME, pour partager les meilleures bonnes pratiques de GIRE documentées lors d'une session parallèle ainsi que (ii) la finalisation du manuel ;
- le Pôle Eau Dakar (PED), pour son soutien financier qui a permis de recruter une équipe de consultants régionaux pour appuyer techniquement la restructuration et la finalisation de la documentation des bonnes pratiques de GIRE en tandem avec leur auteur(e) respectif(ve) ;
- le Centre PNUE-DHI, notamment M. Paul Glennie et Mme Lisbet Rhiannon Hansen, pour la contribution technique à la rédaction du chapitre sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la GIRE dans les pays membres de l'UEMOA en 2023 et le soutien financier pour l'édition et l'impression du manuel ;
- le Secrétariat de la Convention sur l'Eau pour son appui technique et la facilitation de la tenue d'une session parallèle, lors de la 10ème Réunion des Parties à la Convention sur l'Eau d'octobre 2024 à Ljubljana en Slovénie, pour présenter les résultats issus du processus ;

¹ Gestion Intégrée des Ressources en Eau

² Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

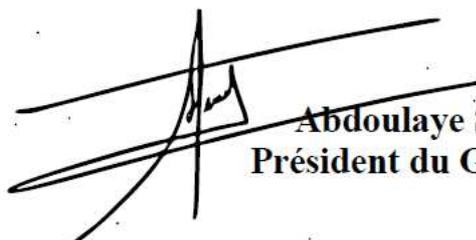
³ Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest

⁴ Convention pour la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux

- les différentes institutions et les auteurs tant pour la soumission que pour la revue des propositions de bonnes pratiques de GIRE ;
- l'équipe de Consultants régionaux (Dr. Fad SEYDOU, Prof. Irenikatche AKPONIKPE et le Chef de Mission Prof. Amadou Hama MAÏGA) ;
- Madame Julienne ROUX pour l'appui et les orientations techniques pour la finalisation du manuel ;
- le Comité Scientifique et Technique (CST), pour son appui au processus depuis son lancement jusqu'au suivi de l'élaboration et de la finalisation du manuel, composé de Dr Boubacar BARRY (Président), M. Moustapha CONGO (Vice-Président), M. Sidi COULIBALY (Rapporteur), Pr Fabien HOUNTONDI (Membre), Mme B. Sandrine SANKARA (Membre), M. Hilaire Wendpagnangdé ILBOUDO (Membre), M. Moctar SALL (Membre), M. Abdoukarim ASSAO (Membre), M. Maxime TEBLEKOU (Membre), Mme Benedicte NIKIEMA de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas-Burkina Faso (Partenaire), M. Niokhor NDOUR, DGPRE-Sénégal et Coordonnateur de Pôle Eau Dakar (Partenaire), Dr. Komlan SANGBANA du Secrétariat de la Convention sur l'Eau (Partenaire), Mme Yelysaveta Demydenko, M. Colin HERRON et M. Laurent-Charles TREMBLAY-LEVESQUE du Secrétariat Mondial du GWPO (Personnes-ressources) ;
- M. Christophe DEGUENON, Directeur de l'Environnement et des Ressources en Eau et M. Abdoukarim ASSAO, Expert, Chargé des Ressources en Eau du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement (DAREN) de la Commission de l'UEMOA pour leur accompagnement et leurs orientations pour une conduite harmonieuse du processus ;
- M. K. Armand HOUANYE, Mme Aguiratou YARO/OUEDRAOGO, Mme Reine Esther OUEDRAOGO/SOME, M. Noufou ZOUNGRANA et Mlle Désire Sandrine AMOUGOU du Secrétariat Exécutif du GWP-AO pour leur contribution inestimable à cette initiative, leur disponibilité.

Une reconnaissance spéciale à chacune et à chacun.

Que toutes et tous retrouvent dans ces mots, l'expression de notre profonde reconnaissance.



Abdoulaye SENE
Président du GWP-AO

Avertissements

La terminologie géographique employée dans cet ouvrage, de même que sa présentation, ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de la Commission de l'UEMOA ni du GWP en Afrique de l'Ouest, sur le statut juridique ou l'autorité de quelque pays, territoire ou région que ce soit, ou sur la délimitation de ses frontières.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de la Commission de l'UEMOA, du GWP-AO et des autres partenaires.

Il est permis de reproduire des textes extraits de cette publication à des fins éducationnelles ou non-commerciales sans l'accord préalable de la Commission de l'UEMOA ou de GWP-AO, moyennant mention de la source ainsi que la citation complète du titre de la publication et aussi à condition que les extraits de textes ne soient pas utilisés dans un contexte pouvant prêter à confusion.

Cette publication ne peut être vendue ni utilisée à quelque fin commerciale que ce soit sans autorisation préalable écrite de la Commission de l'UEMOA.

Publié par : UEMOA et GWP-AO, Ouagadougou, Burkina Faso

Droits d'auteurs : ©2025, UEMOA et GWP-AO

Citation UEMOA, GWP-AO, PED et PNUE-DHI (2024). Bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace UEMOA, Ouagadougou, Burkina Faso. 401PP

ISBN : 978-2-918639-20-6

Nombre de pages : 401PP

La correspondance relative au contenu rédactionnel et les demandes de publication, reproduction ou traduction partielle ou totale de la présente publication doivent être adressées à Monsieur le Président de la Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO - 01 BP 543 Ouagadougou 01 - Burkina Faso, Courriel : commission@uemoa.int.

Préface

Le processus d'élaboration du manuel « Bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) » participe de la mise en œuvre du Plan d'Action de GIRE 2019-2030 de l'UEMOA. Il s'inscrit plus généralement dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique des Ressources en Eau de l'Afrique de l'Ouest (PREAO) portée conjointement par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'UEMOA et le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS).

L'Afrique de l'Ouest est une région diversifiée s'étendant sur 6 140 178 km² représentant 20% de la superficie du continent africain ; pour une population de plus de 460 millions d'habitants en 2024. Son réseau hydrographique est composé de nombreux cours d'eau. La région compte 28 bassins transfrontaliers qui fournissent 80% des eaux de surface. Dans son ensemble, l'Afrique de l'Ouest dispose d'un potentiel hydrique important estimé à plus de 3000 m³ d'eau/ personne/ an ; mais sa répartition dans l'espace et dans le temps est irrégulière et inégale. La pluviométrie annuelle est abondante dans les zones du Sud ; tandis que les régions sahéniennes sont desservies en eau par un important réseau hydrographique constitué des fleuves tels que ceux du Niger, de la Gambie, du Sénégal, de la Volta et de leurs affluents. La région dispose également de vastes réserves d'eaux souterraines, notamment dans le Sahel et dans le Sahara comme les aquifères du Taoudéni et d'Illemeden ou encore l'aquifère Sénégal-Mauritanien.

Cependant un tiers des pays de la région sont au seuil du stress hydrique de 1 700 m³ d'eau/ personne/ an, voire de pénurie de 1 000 m³ d'eau /personne/an selon l'indice de Falkenmark⁶ ; et 10 des 15 pays ont un degré de dépendance hydrique se situant entre 25 et 95%. La moitié des pays sont classés au bas de l'échelle de l'indice de « pauvreté économique en eau » (indice qui intègre la disponibilité en ressources en eau, le niveau de mobilisation des ressources, le taux d'accès des populations aux services de l'eau et la gestion technique, environnementale et économique de l'eau), correspondant à la classe « 7,7-12,6 » de l'indice, à comparer à la classe « 23,7-28,5 » pour les pays les moins pauvres en eau. Malgré son potentiel hydrique, l'Afrique de l'Ouest fait face à des problématiques de disponibilité et d'accès aux ressources en eau et sa vulnérabilité risque de s'aggraver.

Les pays de l'Espace UEMOA sont les plus exposés au stress hydrique ; la majorité d'entre eux, situés dans des zones arides et semi-arides sahélo-sahariennes, étant dépendants des eaux transfrontalières. Les crises liées à l'eau douce se manifestent aussi bien aux niveaux local et national dans les pays qu'à l'échelle des bassins fluviaux et des aquifères partagés. Ces crises pourraient s'amplifier avec l'accroissement de la population et des demandes en eau, la crise sécuritaire, la multiplication des sources de pollution et l'exacerbation de la variabilité et du changement climatiques ; et, par voie de conséquence, constituer des facteurs déstabilisateurs pour les pays et la Communauté. Les groupes vulnérables sont les plus exposés et négativement impactés.

Afin d'assurer la gestion durable des ressources en eau et des écosystèmes associés de la région, les Ministres en charge de l'eau des quinze (15) Etats membres de la CEDEAO et de la Mauritanie y compris les Etats membres de l'UEMOA réunis à Ouagadougou, Burkina Faso du 3 au 5 mars 1998 à la Conférence Ouest-Africaine sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (COA-GIRE) ont adopté l'approche de GIRE à travers la « Déclaration de Ouagadougou », qui exhorte les gouvernements à sa mise en œuvre dans les pays, à l'échelle régionale et aux niveaux des bassins transfrontières.

De 1998 à 2023, la mise en œuvre de la GIRE a connu des avancées significatives dans l'Espace UEMOA. Ces avancées ont été rendues possibles grâce entre autres à la volonté politique manifeste dans les

⁶ Cet indice peut être utilisé pour déterminer et caractériser les risques socio-économiques liés à la sécheresse. C'est un indicateur du stress hydrique qui exprime le niveau de rareté de l'eau dans une région donnée comme la quantité d'eau douce renouvelable disponible pour chaque personne chaque année.

pays membres de l'UEMOA ainsi qu'au soutien des partenaires techniques et financiers nationaux, régionaux et internationaux engagés dans la promotion de la GIRE y compris le GWP-AO, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), les Partenariats Nationaux de l'Eau (PNE) et la Commission de l'UEMOA.

L'initiative de promotion des bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace UEMOA procède de la volonté de la Commission de l'UEMOA et de ses partenaires de capitaliser, de valoriser et de disséminer les initiatives réussies développées à divers niveaux dans la région ; afin d'en faire une source d'inspiration des décideurs politiques et différents acteurs pour impulser davantage de progrès en vue de l'atteinte effective de l'ODD 6 et des autres ODD liés à l'eau d'ici l'échéance de 2030.

Les bonnes pratiques de GIRE sont présentées selon l'échelle (nationale et transfrontalière) de mise en œuvre tout en mettant en avant pour chacune d'elles entre autres la problématique traitée, les objectifs visés, la démarche de mise en œuvre, les activités menées, les résultats obtenus de la mise en œuvre selon chacune des quatre (04) dimensions de la GIRE, les impacts produits et les enseignements tirés.

Cet exercice de capitalisation constitue pour la Commission de l'UEMOA et ses partenaires, un élément important et concret d'appréciation et d'exposition tant des avancées que des impacts à inscrire parmi les mesures de l'évolution de la mise en œuvre de la GIRE dans l'espace communautaire.

Le lecteur de ce manuel pourra mesurer la richesse des expériences et les importants progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de la GIRE aux échelles locales, nationales et des bassins transfrontaliers dans l'Espace de l'UEMOA.

De nombreuses expériences de bonnes pratiques de GIRE entreprises sont encore à des phases de test et de consolidation. Elles ont besoin de soutien politique et des appuis technique et financier pour achever leur processus. Plusieurs autres sont achevées avec des impacts positifs notables sur la vie socio-économique des communautés ainsi que sur les ressources en eau et les écosystèmes qui en dépendent ; et leurs conditions de duplication et de durabilité sont établies.

Ce manuel est une contribution à la sécurité en eau et à un développement résilient au niveau universel.



Mahamadou GADO

Commissaire Chargé du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement,
Commission de l'UEMOA

2.7. Suivi communautaire des ressources en eau : un moyen de renforcement des capacités de résilience des communautés locales dans le contexte du changement climatique au Burkina Faso

Djibril BARRY, Lucien DAMIBA
WaterAid Burkina Faso
Email: Waburkinafaso@wateraid.org

Résumé

Les modifications dans la nature provoquées par le changement climatique perturbent les capacités des sociétés traditionnelles à prévoir les saisons à travers l'interprétation des signes. Au Burkina Faso, l'impact des systèmes de suivi hydrologique, piézométrique et de la qualité des ressources en eau et du climat est limité pour sa part entre autres par le faible maillage des stations de mesure, la faiblesse de la diffusion des informations et la faible culture de l'utilisation des informations sur l'eau et le climat pour la prise de décision par les communautés locales.

Pour renforcer la résilience des communautés locales face au défi climatique, WaterAid a développé une approche de sécurisation des ressources en eau qui autonomise les communautés pour le suivi de ces ressources au niveau local. L'expérience démarrée depuis 2011 a permis de toucher 151 villages répartis dans 5 Agences de l'Eau du Burkina Faso avec 302 volontaires communautaires dénommés « relais communautaires » chargés de suivre les ressources en eau dans leur localité. Les résultats du suivi des ressources en eau servent à animer des Assemblées Générales villageoises assorties de prise de mesures de priorisation et de planification des usages du capital d'eau disponible ; afin de mieux la gérer et de réduire les conflits liés à l'eau.

L'approche a non seulement permis une meilleure participation des femmes dans la prise de décision et l'exploitation des données de suivi, qui ont facilité la sensibilisation des communautés pour l'adoption des semences améliorées et la rigueur dans la planification des semis. L'expérience a permis d'observer que dans les zones où l'approche a été mise en œuvre, les populations sont plus mobilisées et conscientisées sur l'importance de la bonne gestion des ressources en eau.

2.7.1. Contexte

2.7.1.1. Problématique

La hausse tendancielle de la température enregistrée et projetée au Burkina Faso affecte considérablement les réserves d'eau de surface et souterraine et a un impact sur la biodiversité. L'étude de l'impact du changement climatique futur sur les ressources en eau au Burkina Faso réalisée par Climate Analytics (2019, P11) conclut ainsi à une hausse de 5% du taux de l'évapotranspiration liée à la hausse de la température.

Majoritairement paysanne et traditionnelle, la population rurale du Burkina Faso est soumise à une forte imprévisibilité des saisons du fait de la modification substantielle de l'écosystème résultant entre autres du changement climatique. Selon le profil démographique du pays établi par l'Institut national de la Statistique et de la Démographie (INSD, 2019), près de 72,4% de la population vit en milieu rural avec un taux d'alphabétisation de 38% en 2014 (INSD, 2014).

Dans le système traditionnel, les connaissances et capacités de prédiction des tendances saisonnières et des changements de saisons sont basées sur l'interprétation des signes de la nature (Roudier et

Ndiaye, 2021). Ces signes peuvent être l'apparition de certains types d'insecte, la migration de certaines colonies d'oiseaux, la germination de certains types d'arbres, etc. Les communautés rurales utilisent leurs savoirs de prédiction des saisons pour ajuster leur planning d'activités agricoles, l'étendue de la superficie à exploiter et le choix des spéculations à produire.

Malheureusement, la perturbation de la biodiversité (aire de répartition, cycle végétatif, extinction d'espèces) entraîne une disparition des savoirs empiriques de prédiction saisonnière. La perte des savoirs traditionnels de prévision des saisons accroît la vulnérabilité de cette population et l'expose davantage aux risques liés aux incertitudes de la disponibilité des ressources en eau.

Les systèmes nationaux d'information sur l'eau et le climat produisent des informations importantes, mais celles-ci sont dans l'ensemble d'ordre national et ne sont pas souvent en adéquation avec les besoins locaux. Ces systèmes présentent une faible couverture territoriale, avec très peu de stations d'observation sur l'eau et le climat fonctionnelles par rapport aux besoins et une faible implication des communautés dans la production des données, et l'accès aux services et produits météorologiques et hydrologiques reste à améliorer. La faible diffusion des prévisions météorologiques, l'utilisation d'un langage technique et le faible niveau de préparation des populations à l'utilisation des services et informations météorologiques et hydrologiques, pour la prise de décision, sont d'autres barrières qui freinent l'accès des populations aux produits et services des systèmes nationaux.

Dans ce contexte, quelle alternative basée sur la science peut-on apporter aux communautés pour soutenir leur processus décisionnel face à la perte des jalons de la société traditionnelle ? Comment le renforcement du processus décisionnel au niveau local peut-il assurer une sécurité de l'eau ? Et comment le suivi communautaire peut-il alimenter les systèmes nationaux d'information pour une meilleure gestion des ressources en eau ?

2.7.1.2. Objectifs

L'objectif principal du suivi communautaire des ressources en eau est de renforcer la résilience des communautés face aux effets du changement climatique pour contribuer à assurer la sécurité de l'eau. Il s'agit plus spécifiquement :

- d'introduire une transformation dans le mode de prise de décision des communautés locales en utilisant les données sur variabilité des ressources en eau dans l'espace et le temps ;
- d'initier les communautés au suivi des ressources en eau à l'aide de technologies simples et adaptées à leur besoin d'information et de prise de décision ;
- de favoriser au niveau local une dynamique de concertation, de planification et d'allocation basée sur l'interprétation des données sur l'eau ;
- de permettre aux communautés locales d'identifier les mesures de réduction des risques de catastrophe et de renforcement de leur sécurité de l'eau sur la base des données probantes ;
- de promouvoir l'inclusion des femmes dans la gestion des ressources en eau ;
- d'assurer le renforcement des systèmes nationaux par un alignement avec les politiques et un positionnement stratégique des institutions étatiques.
- Groupes cibles et bénéficiaires

Les populations vulnérables et les institutions parties prenantes de la mise en œuvre des politiques nationales de l'eau et d'adaptation au changement climatique sont les principaux bénéficiaires de l'expérience. Elles parviennent à comprendre le changement climatique et son impact sur leurs conditions d'accès à l'eau et par conséquent se mobilisent pour adopter des mesures de bonne gestion des ressources en eau. Quant aux institutions, l'expérience leur ouvre des perspectives de

développement de la GIRE au-delà des réformes juridiques, institutionnelles et financières pour induire des transformations au niveau des communautés.

Les groupes cibles ou bénéficiaires directs qui se dégagent sont les suivants :

- les usagers de l'eau (domestiques, agricoles, pastorales, ...) : l'approche cherche à améliorer leur adaptation au changement climatique par l'utilisation de l'information sur l'eau pour la planification de leurs activités ;
- les femmes : l'approche cherche à renforcer leur capacité et à améliorer leur participation à la prise de décision pour la gestion des ressources en eau.

Les bénéficiaires indirects de l'approche sont :

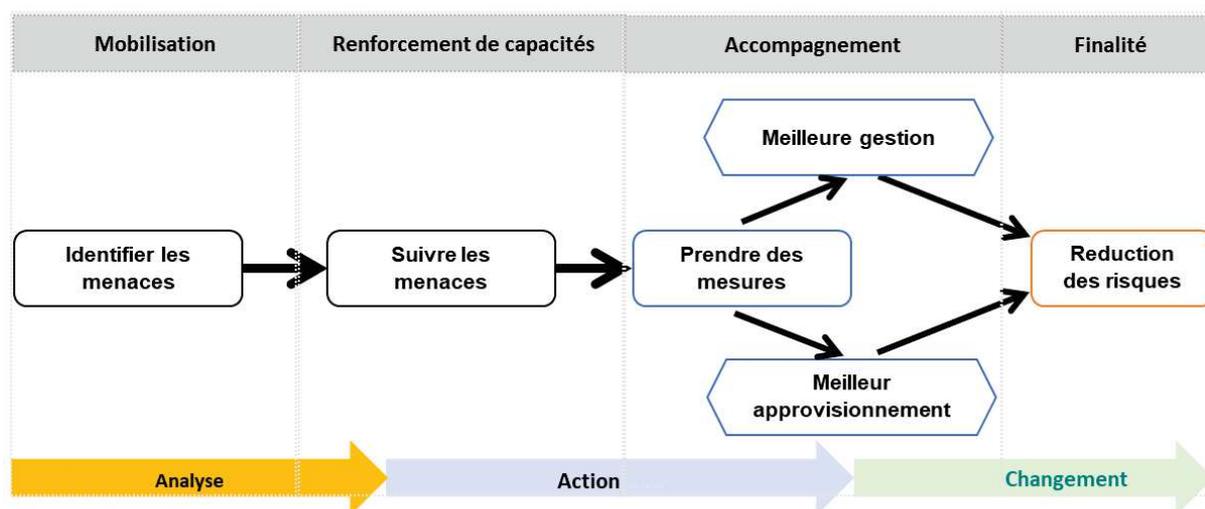
- les Directions Générales des Agences de l'Eau et les Comités Locaux de l'Eau (CLE), qui bénéficient d'évidences et de technologies simples pour mieux déployer leur mission ;
- les structures étatiques déconcentrées en charge de l'eau, de l'assainissement, de la gestion des risques et de l'adaptation au changement climatique, qui participent à la mise en œuvre, capitalisent l'expérience et renforcent leurs outils d'intervention ;
- les collectivités territoriales, qui bénéficient de renforcement des capacités, d'évidences de plaidoyer, des investissements et des changements de comportement des populations de leur espace territorial de compétence.

2.7.1.3. Approche méthodologique

La stratégie adoptée pour apporter une réponse adéquate à la problématique identifiée se base sur l'approche de sécurisation des ressources en eau. La sécurité de l'eau est définie comme, la disponibilité et l'accès suffisant à l'eau d'une quantité et d'une qualité adéquates pour répondre aux besoins humains fondamentaux, aux moyens d'existence à petite échelle et aux services écosystémiques locaux, et une prise en compte effective de la gestion des risques de catastrophe liés à l'eau (WaterAid, 2015). Les objectifs de la sécurité de l'eau et de la GIRE se rejoignent.

L'approche de sécurisation des ressources en eau vise la réduction des risques liés à l'eau par la mobilisation, le renforcement de capacités et l'accompagnement des communautés dans la prise de décision. Ainsi, l'approche met « l'Humain » au cœur du processus de changement par une prise de conscience et de l'action pour réaliser le changement. Elle suit les étapes suivantes : (i) une analyse participative des menaces et vulnérabilités liées à l'eau, (ii) le suivi des ressources en eau par la communauté, (iii) la prise de décisions et leur respect par la communauté afin de se prémunir des risques de catastrophe liés à l'eau. Pour rendre l'approche opérationnelle, WaterAid a conçu et testé une logique d'intervention en 3 phases résumée dans le schéma ci-après.

Logique d'intervention de l'approche sécurisation des ressources en eau selon WaterAid



Source: WaterAid

Figure 2.7.1.1. : Logique d'intervention de l'approche sécurisation des ressources en eau selon WaterAid

Phase d'analyse : une étude de base sur les menaces et les vulnérabilités est conduite et restituée à la communauté par l'équipe de facilitateurs composée des membres de la Commission de Programmation, d'Animation et de Suivi (CPAS) du CLE. Les informations collectées servent à construire la stratégie d'intervention et de communication pour engager la communauté dans la dynamique de transformation.

Phase d'action : les communautés mènent le suivi des ressources en eau et animent une session de restitution du bilan du suivi des ressources en eau, pour la prise de décisions concertées. Les mesures individuelles et collectives identifiées mettent l'accent sur la réduction des conflits, l'établissement de règles de gestion et la protection des ressources en eau.

Phase de changement : les communautés respectent les mesures convenues et il en découle une amélioration des comportements et des pratiques d'utilisation de l'eau, une mobilisation de la communauté pour la protection des ressources en eau et une prise en main effective de la situation de l'accès à l'eau.

L'approche a été testée à partir de 2011 dans 3 villages des communes de Tenkodogo et de Lalgaye (Sablogo, Basbédo, Kampoaga), en collaboration avec la Direction Régionale de l'Eau et l'Assainissement du Centre-Est, les communes de Tenkodogo et de Lalgaye, la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) et le Secrétariat Permanent du Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (SP/PAGIRE).

La mise à l'échelle de l'approche a été menée en 2019 dans le cadre du projet « Renforcement des capacités des Agences de l'Eau du Gourma et du Liptako (AEG et AEL) et des Comités Locaux de l'Eau (CLE) pour une gestion rationnelle, concertée et durable des ressources en eau », financé par l'Union Européenne.

2.7.2. Activités réalisées

Les activités mises en œuvre portent sur la formation des facilitateurs, l'identification des villages d'intervention, la désignation et la formation des relais communautaires, le suivi des ressources en eau par les relais communautaires, la restitution des données de suivi des ressources en eau pour la prise de décision ainsi que l'accompagnement du CLE.

La formation des facilitateurs

La facilitation du processus a été assurée par les membres de la Commission de Programmation, d'Animation et de Suivi (CPAS) du CLE en raison de leur capacité technique et de leur expérience en la matière ; mais aussi de leur appartenance aux CLE (connaissance du milieu).

WaterAid a conçu des modules pour conduire des sessions de formation au profit de facilitateurs. Les sessions de formation au profit des membres du CPAS permettent un transfert de compétence sur : (i) la démarche d'évaluation des menaces, (ii) la démarche d'identification des relais communautaires, (iii) les techniques de suivi de ressources en eau, (iv) les techniques de traitement et d'interprétation des données.

Les sessions de formation soutenues par WaterAid ont permis de toucher près de 81 facilitateurs aptes à conduire le processus sur le terrain.

Tableau 2.7.2.1. : Récapitulatif par catégorie de facilitateurs formés pour la mise en œuvre de l'approche sécurisation des ressources en eau

CATEGORIE	Nb de facilitateurs	Structure
COMMUNE	7	Tenkodogo, Lalgaye, Péni, Moussodougou, Banfora, Toussiana, Bérégadougou
DIRECTION REGIONALE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	3	Centre-Est, Cascades
CLE	50	Sirba amont, Nima Zaabo, Kompienga Zemstaaba, Faga amont Sud, Balé 7, Bagré aval nord est (BANE)
AGENCE DE L'EAU	8	Cascades, Nakanbé, Mouhoun, Gourma, Liptako
ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT	13	Dakupa, Munyu, ADAE, AEDE
TOTAL	81	
Source : WaterAid		

L'identification des villages d'intervention

Compte tenu du budget limité, une priorisation des villages d'intervention a été faite dans chaque zone. Le processus de priorisation s'est fondé sur des données bibliographiques (statistique de l'accès à l'eau, bulletin sécuritaire, ...) couplées avec la connaissance du milieu par les membres du CPAS du CLE. Une grille d'évaluation a été appliquée afin de procéder à un classement des villages par ordre de priorité.

Le reste des activités du processus a été conduit par l'équipe dans les villages prioritairement retenus.

L'évaluation des risques et vulnérabilités des communautés

Il s'est agi d'une étude sommaire conduite dans chaque village d'intervention ; afin de détecter les principales menaces et les facteurs de vulnérabilité liées à l'eau. La démarche a utilisé des outils d'investigation sociale notamment : (i) les enquêtes ménages, (ii) les focus groupes, (iii) la cartographie des risques et (iv) l'évaluation des vulnérabilités.

WaterAid a développé une série d'outils permettant aux facilitateurs de conduire l'étude. Les principales cibles de la collecte de données étaient les ménages, les leaders communautaires et les services techniques déconcentrés de la localité.

Il était important que l'étude soit menée par les mêmes facilitateurs qui seraient chargés du pilotage intégral du processus. Ceci présente comme avantage que le facilitateur dispose des informations nécessaires sur le village pour conduire les discussions avec la communauté en vue de leur faire prendre conscience de leur état de vulnérabilité face au changement climatique. A l'issue de la collecte de données, l'équipe a procédé au traitement desdites données et dégagé un profil de risques et de vulnérabilités lié à l'eau de la zone cible.

La désignation des relais communautaires

Le concept de « relais communautaire » fait référence à des volontaires au niveau village reconnus par le CLE pour mener le suivi des ressources en eau. Les rôles assignés aux relais communautaires étaient : (i) de suivre les ressources en eau ; (ii) de gérer les données sur les ressources en eau ; (iii) d'animer le cadre de dialogue au niveau village ; (iv) de partager les informations et les connaissances ; et (v) de sensibiliser les communautés.

Le processus d'identification des relais communautaires s'est fait en Assemblée Générale villageoise, qui avait deux objectifs principaux à savoir : (i) restituer les informations issues de l'étude d'évaluation des risques et vulnérabilités et (ii) identifier et deux volontaires désignés par les membres de la communauté pour assurer le rôle de relais communautaires. Ces derniers ont été choisis par la communauté sur la base des critères : (i) de résidence permanente dans le village, (ii) du respect de la parité homme et femme, (iii) de la capacité à lire et écrire en français ou en langue nationale, (iv) de la disponibilité à faire les mesures et le (v) consensus de la communauté sur les personnes choisies.

WaterAid a contribué à la mise en place de près de 342 relais communautaires dans près de 171 villages du Burkina Faso. Le Tableau suivant donne une répartition par CLE et les communes bénéficiaires.

Tableau 2.7.2.2. : Répartition des relais communautaires par CLE et dans les communes

Agence de l'Eau	Sites Swra	Communes	Période de mise en place des relais	Nbre de villages concernés	Nbre de femmes	Total de relais identifiés et formés
Liptako	CLE Nima Zaabo	Boulsa, Boala, Manni, Thion, Tougouri, Zeguédégouin	2021	25	25	50
	CLE Faga médian sud	Bogandé, Manni, Liptougou	2022	25	25	50
Gourma	CLE Sirba Amont	Boulsa, Andemtenga, Kogho, Kando, Salogo, Dargo, Meguet	2021	25	25	50
	CLE Kompienga Zemstaaba	Diabo, Gounguin, Diapangou, Fada	2022	25	25	50
Nakanbé	BASSIN DE LA NOUAHO	Lalgaye	2011-2018	9	7	18
		Tenkodogo	2011-2018	17	14	34
	CLE Bagré aval nord- est (BANE)	Koupéla, Bogré, Zorgho, Zoungou	2024	10	10	20
Cascades	CLE HAUTE COMOE	Peni	2018	6	6	12
		Toussiana	2018	7	7	14
		Beregadougou	2018	4	4	8
		Moussodougou	2018	3	3	6
		Banfora	2018	5	5	10
Mouhoun	CLE Balé 7	Boromo, Siby, Fara, Poura, Pouni, Zawara, Zam	2024	10	10	20
	TOTAL			171	166	342

Source: WaterAid

La formation des relais communautaires

Les relais communautaires ont été formés et dotés d'outils pour le suivi des ressources en eau. L'ensemble des 342 relais communautaires ont été formés sur : (i) le changement climatique et ses manifestations et impacts sur les ressources en eau, (ii) la GIRE, ses principes et le cadre institutionnel y afférent au Burkina Faso, (iii) les techniques de suivi des ressources en eau : les instruments, la pluviométrie, la piézométrie, (iv) le traitement, l'interprétation et la restitution des données de suivi des ressources en eau pour la prise de décision : calcul des moyennes, tracé des tableaux et des graphiques, animation d'Assemblée Générale de restitution.

Après leur formation, et l'installation des pluviomètres paysans dans chaque village cible, les relais communautaires ont été dotés de cahiers d'enregistrement des données.

Le suivi des ressources en eau par les relais communautaires

Le suivi des ressources en eau constitue la mesure identifiée par WaterAid pour contribuer au renforcement de la résilience des communautés au regard de leur vulnérabilité face au changement climatique.

Les relais communautaires formés et dotés de moyens ont procédé au suivi régulier des ressources en eau via :

- la pluviométrie : les hauteurs d'eau de pluie tombées quotidiennement dans chaque village cible sont mesurées à l'aide du pluviomètre paysan installé. WaterAid a doté l'ensemble des villages d'intervention d'au moins un pluviomètre paysan et un cahier d'enregistrement. 15 pluviomètres professionnels ont également été installés dans 15 villages dans le bassin de la Nouhao, de EC-CLE Nima Zaabo et de EC-CLE Sirba amont ;
- la piézométrie : pour les besoins du suivi de la fluctuation des eaux souterraines, le village a identifié au moins un puit fonctionnel utilisé ou non pour des mesures régulières du niveau statique. Le suivi piézométrique est réalisé à l'aide de sonde manuel ou de sonde électrique. Au regard du coût des sondes électriques, la priorité est accordée à la dotation des relais en sonde manuel accompagné de ruban mètre de 50 à 100m. Toutefois, WaterAid a pu doter 5



villages dans le bassin de la Nouhao en sondes électriques et fournir 2 autres aux Agences de l'Eau du Gourma et du Liptako.

Les relais ont été dotés également de cahiers d'enregistrement.

Photo 2.7.2.1. : Lecture de pluviomètre par un relais communautaire de Boala/BF



Photo 2.7.2.2. : Mesure du niveau statique d'un puit lors de la formation des relais communautaires de Lalgaye et Tenkodogo/BF

La restitution des données de suivi des ressources en eau pour la prise de décision

L'objectif principal du suivi des ressources en eau par la communauté est de fonder la prise de décision pour la bonne gestion des ressources sur les données fournies par le suivi. A cet effet, chaque village a tenu des Assemblées générales annuelles (2 au moins) pour présenter les résultats du suivi des ressources en eau. Lors de ces assemblées, la communauté discute et convient de ce qu'il importe de faire pour prévenir les crises tels que le manque d'eau, les conflits d'usage, ou la pollution.



Photo 2.7.2.3. : Séance de restitution du bilan de suivi des ressources en eau par les relais de Bonam/BF

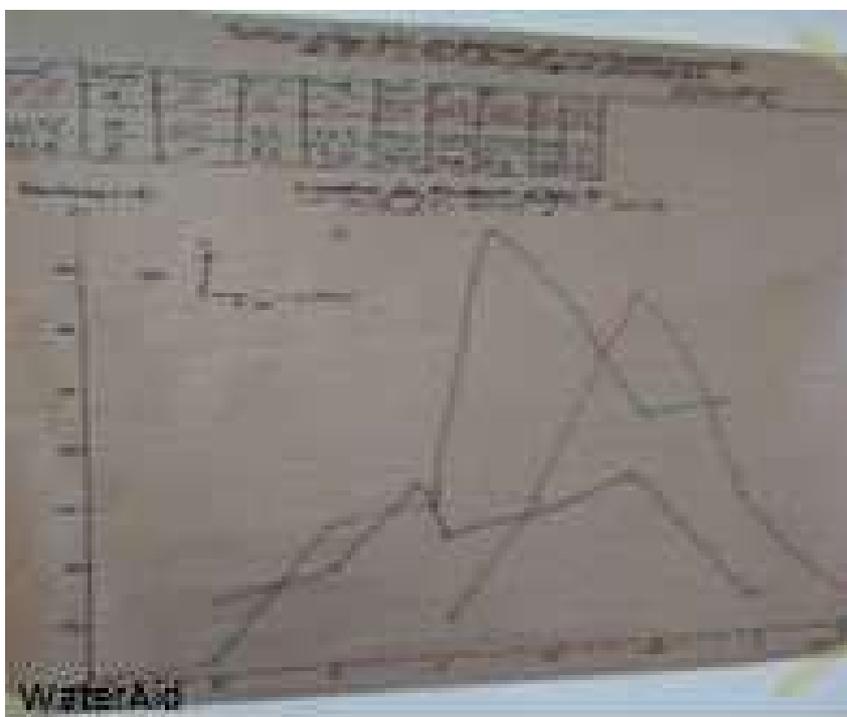


Photo 2.7.2.4. : Tableau et graphique présentant les données du village de Sablogo de 2013 à 2015/ BF



Photo 2.7.2.5. : Séquence de la restitution du bilan à Bonam/BF

Les membres du CLE apportent un appui aux relais communautaires pour la préparation de l'Assemblée Générale de restitution du bilan.

L'accompagnement du CLE

Les membres de la CPAS du CLE ont fait un suivi régulier et apporté une assistance aux relais communautaires pour la bonne conduite du processus. A cet effet, les membres de la CPAS ont procédé à un coaching, une vérification des mesures et l'appui-conseil à l'organisation des Assemblées Générales de restitution. Au cours des différentes sorties, les membres de la CPAS ont collecté les données auprès des relais communautaires pour renseigner la base de données du CLE et aussi transférer les données à l'Agence de l'Eau. Le stockage et la gestion des données collectées ont été faits à l'aide de la plateforme numérique mWater (mwater.co).

2.7.3. Résultats obtenus

WaterAid a mené plusieurs revues et évaluations sur les effets et l'impact du suivi communautaire des ressources en eau sur les capacités de résilience des communautés. Les résultats obtenus sont présentés selon les dimensions de la mise en œuvre de la GIRE.

2.7.3.1. Dimension 1 - Environnement favorable

L'approche a permis aux communautés d'instaurer des règles de bonne gestion des forages et des ressources en eau. Certaines des règles établies par les villages sont les suivantes :

- l'eau de boisson est prioritaire sur tous les autres usages au niveau des forages et des puits modernes. Les briquetiers ne peuvent pas utiliser le forage pour leur activité ;

- les femmes ont la priorité sur les éleveurs au niveau des forages. Les éleveurs peuvent conduire leurs animaux au niveau du forage au moment où il n'y a pas d'affluence. Lorsque les puits témoins commencent à tarir, les populations devraient arrêter certaines activités non essentielles telles que la vente d'eau du forage sur les sites d'orpaillage et le lavage des engins roulants. Il est interdit aux orpailleurs de puiser l'eau ou d'installer leur activité de lavage de minerais près du forage et des puits du village. La confection de brique devrait se faire au niveau des boulies et des puits traditionnels ;
- le recours aux semences améliorées pour s'adapter à la réduction du nombre de jours de pluie constaté ;
- l'utilisation de l'information produite par les relais communautaires pour le démarrage des semis.

2.7.3.2. Dimension 2 – Institutions et participation

L'approche a permis d'améliorer la participation des femmes à la prise de décision de gestion de l'eau. A travers l'établissement du critère de parité genre, l'approche a permis aux femmes d'avoir les mêmes compétences et qualifications que les hommes dans le suivi des ressources en eau. Les statistiques montrent une participation à 48% des femmes en tant que relais communautaires.

L'instauration de séances de restitution du bilan de suivi a permis d'instaurer le dialogue et la participation de l'ensemble des couches sociales à la prise de décision de gestion de l'eau. Les relais communautaires sont devenus des référents de leur village pour le partage et la prise de décision. Les Conseils municipaux de Tenkodogo et de Lalgaye ont tenu des sessions extraordinaires pour examiner le bilan de suivi présenté par les relais communautaires.

2.7.3.3. Dimension 3 : Instruments de gestion

L'approche a permis d'implanter un dispositif local de suivi des ressources en eau avec des instruments de mesure, de stockage de données et des compétences pour le suivi. Le suivi des ressources en eau a permis aux communautés de disposer de l'historique de la pluie et de la fluctuation de la nappe phréatique dans le village. Le traitement et la diffusion de l'information ont pu être assurés au niveau local au profit des besoins collectifs et individuels. Au niveau agricole, le dispositif a permis d'indiquer aux populations la période propice de semis grâce à la « pluie utile » enregistrée par les relais et à convaincre d'adopter des semences améliorées au regard du contexte du changement climatique. L'identification de la période de tarissement des puits témoins a permis aux maraichers d'ajuster leur calendrier et le choix des spéculations.

A travers la collaboration avec les dispositifs nationaux de gestion des risques de catastrophe et des conflits communautaires, WaterAid a pu démontrer le potentiel intégrateur de l'approche.

Les données de suivi ont contribué aux analyses diagnostiques de la vulnérabilité des communes de Tenkodogo et de Lalgaye, dans le cadre de l'élaboration du plan de sécurité de l'eau pour les deux communes. En collaboration avec le Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (SP/CONASUR) les deux communes ont élaboré leur plan de contingence avec la contribution des relais aux analyses et à l'identification des mesures. En collaboration avec le Secrétariat Permanent de l'Observatoire National de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaires (SP/ONAPREGECC), WaterAid a pu en outre dynamiser les observatoires villageois avec l'implication des relais communautaires en tant que personnes ressources de l'ONAPREGECC.

2.7.3.4. Dimension 4 : Financement

Le Conseil Municipal de Tenkodogo a consenti à mettre en place une ligne budgétaire pour financer la mise en œuvre de l'approche dans les autres villages de la commune à l'issue de la session de restitution des bilans du 09 août 2019. Ainsi, la commune a pu financer en 2020 la mise en œuvre de l'approche dans 3 autres villages.

WaterAid a pu mobiliser des financements auprès de fonds dédiés à l'adaptation grâce à la présentation des résultats lors de Conférences ou d'appels à projet. Ceci a permis de consolider les acquis dans la Région du Centre-Est et de les mettre à l'échelle à travers le financement de l'Union Européenne. Les projets « Réduction des risques de catastrophe dans 2 communes du Centre-Est » et « Efforts de préparation des communautés vulnérables face aux catastrophes » ont bénéficié du financement de la fondation Marguarit A Cargill (MAC) et ont permis la réalisation et la réhabilitation de forages, la mise en place de jardins maraichers, le reboisement et la mise en place de comités d'alerte dans les deux communes. Le projet financé par l'Union Européenne a permis d'installer un jardin maraicher solaire et de mettre en œuvre des mesures de protection des ressources en eau.

2.7.4. Coûts et source(s) de financement de l'initiative

Le coût de mise en œuvre est fonction de la taille de l'intervention. Il inclut : (i) la formation des membres de la CPAS sur les techniques de suivi des ressources en eau dont le coût de chaque session peut varier entre \$3000 à \$6000 en fonction de la durée des sessions et du nombre de participants ; (ii) l'achat des équipements de suivi comprenant des pluviomètres (coût d'environ \$13), sondes électriques (coût d'environ \$670) ou manuelles (coût d'environ \$7)), la confection des supports (coût d'environ \$25) et cahiers d'enregistrement (coût d'environ \$13 pour 50 feuilles) et l'appui au plan d'action de la CPAS pour les sorties de terrain. Les actions mises en œuvre par WaterAid ont principalement été financées sur fonds propre ou avec la contribution de l'Union Européenne, la fondation Miseror et la fondation MAC.

2.7.5. Impacts

L'impact réel de la mise en œuvre de l'approche au (i) niveau communautaire est le changement de comportement de la communauté avec une prise de conscience accrue des risques climatiques et l'engagement accru dans la préservation des ressources en eau. (ii) au niveau institutionnel, le suivi des ressources en eau permet de sauver l'historique des événements locaux que le dispositif national ne capte pas à l'instant. Le construit ainsi une masse de donner qui améliore la connaissance des ressources en eau.

Potentiellement, l'approche est capable de réduire l'impact des crises climatiques sur les moyens de subsistance et les conditions de vie. Collectivement, les communautés se préservent des conflits en animant le cadre de partage des données et en identifiant les mesures appropriées. L'approche se distingue également par sa capacité d'alimenter les mécanismes d'alerte précoce en suivant les niveaux d'alerte des eaux lors des pluies contribuant ainsi à réduire les risques de catastrophe.

2.7.6. Leçons apprises, facteurs de succès, de durabilité et de duplication

L'implication des communautés dans le suivi des ressources en eau est une approche utile qui permet de vulgariser la science de l'information sur l'eau et favorise l'implication des femmes dans la gestion de l'eau. L'approche a montré un fort besoin des communautés à accéder à des informations sur l'eau et le climat pour renforcer leur résilience face aux effets du changement climatique.

2.7.6.1. Difficultés rencontrées et approches de solutions

La fragilité et la sensibilité des pluviomètres aux forts ensoleillements peuvent déteindre le matériel et provoquer des fissures. Pour prendre cela en charge, dans le cadre de la mise à l'échelle, le projet a doté chaque village d'un pluviomètre de rechange.

Des cas de force majeure (décès, déplacement forcé, ...) peuvent entraîner l'indisponibilité du relais communautaire. Cette contrainte a été prise en compte pour former dans chaque village un binôme de relais.

L'appropriation lente de l'approche par les acteurs des services publiques qui n'explorent pas suffisamment le potentiel de l'approche. La mise en œuvre de projet conjoint avec les Agences de l'Eau contribue à mieux faire comprendre le potentiel de l'approche à ces acteurs.

Le système est dépendant des facteurs comportementaux et psychologiques tels que la motivation, la perception sur le plan individuel ou collectif. WaterAid a à cet effet engagé une étude pour identifier les facteurs comportementaux et psychologiques, qui influent sur la durabilité de l'engagement des relais. Cette recherche se mène dans le cadre de l'initiative « climate adaptation and resilience CLARE » avec des instituts de recherche.

2.7.6.2. Facteurs de succès et de durabilité

Les facteurs de succès et de durabilité de l'initiative sont les suivants :

- la convergence du niveau local avec le cadre institutionnel notamment le CLE constitue un élément de durabilité ;
- l'approche responsabilise et valorise les ressources endogènes ;
- le caractère vital et indispensable de la ressource en eau fait que les communautés perçoivent directement les bénéfices qu'elles en tirent et adhèrent volontairement à l'approche ;
- le renforcement des capacités des communautés est un facteur déterminant de succès et de durabilité ;
- la dimension intégratrice de l'approche avec la prise en compte de la réduction des risques de catastrophe est un facteur important de durabilité ;
- la responsabilisation des femmes dans la gestion des données apporte un plus à la sécurité des connaissances. Les évaluations ont montré que les femmes conservent mieux les données par rapport aux hommes ;
- l'engagement durable des relais lié aux facteurs de motivation tels que la reconnaissance de leur travail par la communauté et les services de l'état, les opportunités de partage de connaissance avec d'autres communautés et la dotation en équipements (botte, imperméables, torche, ...) ;
- l'usage des données produites au niveau local aiguise la curiosité des communautés et renforce la durabilité.

2.7.6.3. Facteurs de duplication

Les facteurs de réplication de l'initiative sont notamment :

- les équipements de suivi de la pluviométrie et des eaux souterraines sont accessibles en termes de coûts et de disponibilité ;
- les techniques de collecte des données sont facilement assimilables par les communautés ;
- les possibilités d'utilisation des données de suivi répondent aux besoins des communautés rurales sur le plan de la gestion des ressources en eau, de la production agricole et la réduction des risques de catastrophe ;
- le statut de bénévolat des relais permet d'engager la mise en œuvre de l'approche à grande échelle sans trop d'impact financier ;
- l'opportunité pour les services de l'Etat, les Agences de l'Eau de disposer d'une base de données des ressources en eau pour chaque village à faible coût financier, un gage de facilitation des mises à jour.

2.7.7. Conclusions et recommandations pour la dissémination et la mise à l'échelle

Le suivi communautaire des ressources en eau est une initiative qui a facilité une meilleure gestion des ressources en eau disponibles et une prévention des conflits dans les villages d'intervention. L'initiative s'intègre parfaitement dans l'opérationnalisation de la GIRE au niveau local.

Pour ce faire, WaterAid recommande l'élaboration d'une stratégie spécifique au niveau des Agences de l'Eau pour la participation communautaire au suivi des ressources en eau. Cette stratégie pourrait s'appuyer sur l'expérience de la mise en œuvre de l'approche sécurisation des ressources en eau promue par WaterAid. Cela permettrait de disposer de base de données secondaires au niveau national exploitable pour des besoins spécifiques aux niveaux des Agences de l'Eau.

Références bibliographiques

1. Roudier et Ndiaye (2021). La nécessaire préservation des savoirs météorologiques traditionnels en Afrique. The conversation. <https://theconversation.com/la-necessaire-preservation-des-savoirs-meteorologiques-traditionnels-en-afrique-163379>;
2. WaterAid (2016). Improving water security in Sahelian WASH program (toolkit). London: WaterAid ;
3. GFCS/DGM Burkina : Cadre national des services climatiques du Burkina Faso, 2013 ;
4. Climate Analytics : Etat des lieux de l'intégration du changement climatique dans les politiques nationales d'adaptation et de développement au Burkina Faso, 2019 ;
5. WaterAid (2016). Rapport projet « Reduction des risques de catastrophe dans les communes de Tenkodogo et Lalgaye dans la Région du Centre-Est Burkina Faso » ;
6. WaterAid (2023). Rapport final du projet « Renforcement de capacité des Agences de l'Eau du Gourma et du Liptako et des Comités Locaux de l'Eau (CLE) pour une gestion rationnelle, concertée et durable des ressources en eau ;
7. WaterAid (2019). Rapport final du projet « Efforts de préparation des communautés vulnérables aux risques de catastrophe ».